

**Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention**  
**(article L. 233-7 du code de commerce)**

**ALTAMIR AMBOISE**

(Euronext Paris)

**Complément à D&I 208C1028 du 28 mai 2008**

- 1 - Par courrier du 28 mai 2008, la société par actions simplifiée MMG (1) (45 avenue Kléber, 75784 Paris Cedex 16) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 21 mai 2008, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société ALTAMIR AMBOISE et détenir 3 342 258 actions ALTAMIR AMBOISE représentant autant de droits de vote, soit 10,11% du capital et des droits de vote de cette société (2).

Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation de capital d'ALTAMIR AMBOISE consécutive au paiement du dividende en actions nouvelles.

La société MMG SAS a précisé détenir individuellement 3 101 381 bons de souscription d'actions (BSA) donnant accès à 812 562 actions ALTAMIR AMBOISE.

Par ailleurs, il est rappelé que le concert composé de M. Maurice Tchenio et les associés de la société Apax Partners SA détient, au 21 mai 2008, 5 116 386 actions ALTAMIR AMBOISE représentant autant de droits de vote, soit 15,47% du capital et des droits de vote de cette société (3).

- 2 - Par courriers des 28 et 29 mai 2008, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« [...] MMG SAS, Apax Partners SA, Apax Partners SNC et les 10 associés d'Apax Partners SA agissent de concert à l'exclusion de tout autre tiers.

En date du 4 février 2008, les associés d'Apax Partners qui détenaient 11,97% d'ALTAMIR AMBOISE ont déclaré avoir l'intention d'accroître leur participation globale dans la société pour la porter à un minimum de 15% et jusqu'à 20% d'ici fin janvier 2009 par l'acquisition et la souscription d'actions et de bons de souscription.

Il est rappelé que MMG SAS et les sociétés d'Apax Partners SA n'envisagent pas d'acquérir le contrôle de la société étant rappelé qu'ALTAMIR AMBOISE est une société en commandite par actions dont l'associé commandité est Apax Partners & Cie Gérance, société elle-même contrôlée par M. Maurice Tchenio. Par ailleurs, MMG SAS et les associés d'Apax Partners n'entendent pas demander la nomination d'une ou plusieurs personnes comme membres du conseil de surveillance d'ALTAMIR AMBOISE. »

- (1) Contrôlée par M. Maurice Tchenio, président directeur général et associé d'Apax Partners SA.
- (2) Sur la base d'un capital composé de 33 066 014 actions représentant autant de droits de vote.
- (3) Cf. D&I 208C1028 du 28 mai 2008.